

École Sainte-Catherine-de-Sienne École Saint-Raymond



Commission
scolaire
de Montréal

2055, avenue Oxford
Montréal (Québec) H4A 2X6
514 596-5691

RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AUX PARENTS EN DÉBUT D'ANNÉE RELATIVEMENT À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Classe : Maternelle 5 ans Année scolaire 2016-2017	
Principales évaluations	
Se développer sur le plan sensoriel et moteur.	1 ^{er} et 3 ^e bulletins. Observation et outil de consignation (portfolio).
Développer sa personnalité	2 ^e et 3 ^e bulletins. Observation.
Entrer en relation avec les autres.	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e bulletins. Observation.
Communiquer oralement Apprentissage de la langue	2 ^e et 3 ^e bulletins. Observation écrite. Production écrite (cahier).
Se familiariser avec son environnement	2 ^e et 3 ^e bulletins. Observation.
Mener à terme des projets et des activités	2 ^e et 3 ^e bulletins Observation. Portfolio.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : **Agenda, communications téléphoniques ou rencontres.**

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication le 7 octobre 2016.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis au cours de la rencontre du 24 novembre 2016. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 4 novembre.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant le 3 mars 2017. Ce bulletin couvrira la période du 7 novembre 2016 au 17 février.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera remis au secrétariat le 30 juin 2017. Il couvrira la période s'échelonnant du 20 février 2017 jusqu'à la fin de l'année.